



NUMÉRO	SUJET
33-2023	Promotion de la mobilité
	RESPONSABLE(S) POLITIQUE(S)
	Gérard Produit Olivier Riesen Pierre-Alain Schmidt

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis demande un soutien sur trois ans (2024-2026) aux mesures de promotion pour la mobilité, dans la continuité des actions engagées depuis 2017. Le montant pour la part régionale est de CHF 120'000 par an, à charge du nouveau Fonds pour une mobilité collective et innovante, sous réserve de l'approbation de ce dernier dans les communes. Cette contribution permet de maintenir les mesures-phares de promotion de la mobilité et développer de nouvelles actions ciblées.

Contexte / Enjeux

Depuis plus de dix ans, la Région de Nyon mène en collaboration avec les transporteurs des actions de promotion pour la mobilité sur son territoire. La stratégie de communication de la Région de Nyon en la matière s'articule autour des trois axes ci-dessous.

1. **Informier** : élaboration de supports pour le changement d'horaire, information sur de nouvelles offres de transport, etc.
2. **Inciter** : offres combinées transports-loisirs, avantages pour les habitants, services pour les pendulaires
3. **Impliquer** : partenariats, séances marketing avec les communes, groupes de travail, etc.

Depuis 2017, le soutien régional à ces mesures de promotion a été formalisé via plusieurs préavis dans le cadre du fonds pour les transports publics.

Préavis 13-2017 : financement de CHF 190'000 sur deux ans (2017-2019), afin de couvrir les actions courantes d'information et d'incitation et de renforcer le service Guichet Mobile (conseils pour les collaborateurs des entreprises).

Préavis 47-2019 : soutien de CHF 330'000 sur trois ans (2019-2022) pour pérenniser les mesures-phares, renforcer et proposer de nouvelles offres pour la population et les touristes et déployer les plans de mobilité interentreprises (PMiE) et le Guichet Mobile dans six zones d'intérêt.

Préavis 17-2022 : participation de CHF 100'000 pour poursuivre les mesures-phares de promotion de la mobilité en 2023.

L'annexe propose une description des mesures mises en place ces dernières années, ainsi que les principaux résultats enregistrés.

Plan d'action 2024-2026

Le tableau ci-dessous récapitule les mesures offrant une plus-value pour la population et les pendulaires et que la Région souhaite poursuivre ou renforcer, avec l'appui du Canton, des communes, des transporteurs et des acteurs du tourisme et de loisirs. De nouvelles actions-pilotes sont également en discussion listées plus bas.

Type de mesures	Précisions / exemples	Plus-value
Mesures informatives	<ul style="list-style-type: none"> • Plan des réseaux de transport • Brochure offre TP nocturne • Pochette pour les nouveaux habitants • Consultation publique et actions ponctuelles pour informer (stations VLS, Mobilis, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à disposition de formats adaptés aux divers publics permettant de connaître le réseau de transport et l'offre de mobilité dans la région ✓ Valorisation du rôle de la Région comme organisme qui coordonne le relai de l'information auprès des divers publics dans le district
Mesures incitatives	<ul style="list-style-type: none"> • Avantages loisirs numériques • Actions découvertes pour les transports publics (ex. demi-tarif à l'essai) • Actions découvertes VLS • Rallye à vélo ou autre événement de mobilité active • Action coordonnée avec les partenaires du Grand Genève (par ex. Semaine de la mobilité) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avantages concrets pour la population qui privilégie les transports publics ou la mobilité active (vélo, VLS, marche, etc.) ✓ Valorisation des lieux culturels et de loisirs qui favorisent l'accès en TP ou en mobilité douce ✓ Collaborations transfrontalières autour d'actions de promotion conjointes et coordonnées
PMiE-Guichet Mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des PMiE et du service Guichet Mobile dans les différentes zones d'intérêt du district • Supports de promotion adaptés aux divers sites d'entreprises • Outils numériques du Guichet Mobile (application, site web, newsletters) • Stands et événements dans les sites d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagnement des entreprises sur le moyen-long terme dans la mise en place de plans de mobilité interentreprises (PMiE) ✓ Mise en place de lieux d'échanges et de partage d'expériences entre entreprises et communes ✓ Relai des informations pertinentes selon le périmètre et les publics ciblés ✓ Accès facilité pour les pendulaires à l'information en lien avec la mobilité ✓ Contact direct avec les pendulaires

Nouvelles opportunités 2024-2026

En complément aux mesures listées plus haut, les actions suivantes sont prévues ou en cours de discussion et présentent des opportunités en matière de promotion :

- Rallye à vélo élargi ou fermeture d'un tronçon de route de type « SlowUp » pour promouvoir la mobilité active un dimanche par an
- Projet-pilote en partenariat avec les CFF. Mise en place d'un groupe de partage d'expériences issu des communes membres, entreprises partenaires, etc.
- Elargissement de la gestion des plans de mobilité interentreprises (PMiE) à de nouvelles zones en développement
- Action incitative coordonnée entre les partenaires du Grand Genève durant la semaine de la mobilité

Financement

Les mesures de promotion de la mobilité s'inscrivent dans l'axe 2 du nouveau Fonds pour une mobilité collective et innovante dédié au marketing. Les montants se basent sur les charges réelles de ces dernières années. La contribution des partenaires n'augmente pas au regard des dernières années, elle a été revue à la baisse pour ce qui est de la contribution des communes.

Coût prévisionnel (2024-2026)

Type de mesure	2024 CHF (TTC)	2025 CHF (TTC)	2026 CHF (TTC)
Mesures informatives et incitatives	25'000	25'000	25'000
Développement PMiE (RH et promo)	100'000	100'000	100'000
Service Guichet Mobile	40'000	40'000	40'000
Montant / an	165'000	165'000	165'000
Total 2024-2026	CHF 495'000		

Participation des partenaires

Partenaire	2024 CHF (TTC)	2025 CHF (TTC)	2026 CHF (TTC)
Région de Nyon	120'000	120'000	120'000
Canton de Vaud	20'000	20'000	20'000
Communes partenaires PMiE	12'000	12'000	12'000
Transporteurs	13'000	13'000	13'000
Montant / an	165'000	165'000	165'000
Total 2024-2026	CHF 495'000		

Part régionale : La part régionale est de **CHF 120'000/an** pour co-financer les actions d'information et d'incitation, ainsi que la coordination du programme de développement des PMiE (poste RH) avec les activités de promotion du Guichet Mobile.

Ce montant sera imputé au nouveau fonds pour une mobilité collective et innovante, sous réserve de l'approbation de celui-ci par les communes.

Canton de Vaud : le Canton de Vaud, par le biais de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) est sollicité à hauteur de CHF 20'000 pour participer aux mesures de promotion du Guichet Mobile.

Communes partenaires PMiE : Les communes partenaires du programme PMiE participent aux mesures de promotion mises en place dans les diverses zones d'intérêt (supports personnalisés, organisation des animations, offres spécifiques) à hauteur de CHF 12'000/an. En 2023, ces communes sont au nombre de 8. Le nombre de communes partenaires peut varier.

Transporteurs : Les partenaires de transport participent au financement des mesures informatives et incitatives et à l'app Guichet Mobile, à hauteur de CHF 13'000. De plus, ils mettent à disposition des prix pour les concours et stands du Guichet Mobile.

Calendrier

10 décembre 2023

Vote du préavis au Conseil intercommunal

2024-2026

Mise en place des mesures de promotion selon un plan d'action annuel discuté avec les communes et transporteurs.
Bilan annuel lors des séances d'échange avec les partenaires.

Communication

Arguments au sujet de l'intérêt de la mesure

Bénéfices pour la Région	Mise en place coordonnée de mesures en faveur du report modal pour les pendulaires, habitants, visiteurs et touristes.
Bénéfices pour les communes	Mesures en faveur du report modal sous forme d'avantages pour la population et les pendulaires
Bénéfices pour les habitants	Incitation à l'utilisation des transports publics et de la mobilité active. Accès à des offres, avantages et défis.

Conclusion

Les mesures de promotion pour la mobilité mises en place en partenariat avec les communes, le Canton et les transporteurs visent à changer les habitudes des divers publics dans la durée en les encourageant à tester les transports publics et les modes actifs. Grâce aux offres et outils mis en place cette dernière décennie, la Région de Nyon a pu activement contribuer à l'amélioration de la mobilité dans le district et souhaite poursuivre ses efforts dans ce sens.

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 33-2023 relatif à une demande de crédit de CHF 360'000,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 360'000 en faveur des mesures de promotion de la mobilité, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026 (soit CHF 120'000 par an sur une période de 3 ans),
- d'imputer le montant total de CHF 360'000 sur le fonds mobilité affecté.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 12 octobre 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Frédéric Mani
Président

Boris Mury
Secrétaire général